

«juxta hallam»⁴⁾, nous pouvons affirmer que ledit «Merschen Haus» n'avait aucun rapport avec la famille qui nous occupe et qu'il était sûrement un refuge des anciens seigneurs de Mersch dont le dernier du nom, Jean, depuis 1396 justicier des nobles, mourut vers 1413.⁵⁾

I

La première trace d'un membre de notre famille ne se trouve qu'à partir du 17^me siècle, En effet, un arbre généalogique, dressé par Victor Hoffman*) et se basant sur les registres paroissiaux, remonte à GASPARD Mersch, arrivé ou établi en la ville de Luxembourg en 1645. Nous avons pu constater, de par l'acte de naissance de Catherine Mersch, née le 27. 3. 1645 et fille de Gaspard, que celui-ci était tonnelier.

II

Également d'après V. Hoffman, Gaspard aurait eu un fils, NICOLAS, né vers 1680. Cette date ne peut être exacte; Hoffman a sauté une génération en confondant probablement avec le Nicolas Mersch né à Luxembourg le 2. 3. 1654⁶⁾ et qui épousera Victoire de Chatauna(?).

III

NICOLAS

Né avant 1680, il est le premier des Mersch ayant appartenu à la corporation des tisserands (Léngewiewer), placée sous le patronage de saint Pierre-Martin et dont un ancien règlement date du 1/3/1525⁷⁾. Les jours de fête, Mersch marchait donc derrière la bannière d'or à une bande de sinople chargée d'un anneau d'or⁸⁾ et buvait dans la belle coupe dont une photo illustre un article de M. N. Margue, qui reproduit également les Règles et Statuts de la vénérable corporation reconstitués et approuvés par l'empereur Charles VI.⁹⁾

La plupart des tisserands qui travaillaient à domicile au métier à main, étaient établis au Pfaffenthal où, grâce à la forte organisation de leur corporation, ils pouvaient jouir d'un certain monopole mais restaient peu aisés. En 1766 on y comptait dix familles de tisserands. Après la suppression des corporations par la République, ce nombre s'accrut jusqu'à 75. Au début florissant, le marché, peu à peu, se rétrécit, surtout après l'utilisation croissante des métiers mécaniques. Une concurrence effrénée réduisant beaucoup de tisserands à travailler pour des salaires de famine, et les conséquences de l'Union douanière firent que vers le milieu du 19^e siècle le métier de tisserand disparut du Pfaffenthal.¹⁰⁾

*) Cette belle pièce appartient aujourd'hui à son gendre, M. Paul SIMONIS, qui a eu l'amabilité de la mettre à notre disposition.